



Garde exclusive

Par sab ryna

Bonjour
j'ai la garde exclusive de mes enfants
je dois me rendre en voyage à l'étranger durant une semaine, sans mes enfants.
Quelles démarches dois je faire afin de ne pas être en inégalité vis à vis de la garde.
vous remerciant

cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Pendant votre absence, les enfants doivent être confiés à une personne de confiance ayant votre délégation pour prendre les décisions d'urgence si besoin et savoir contacter l'autre parent si nécessaire.